



SAINT-PATRICE-
de-Beaurivage

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité : Saint-Patrice-de-Beaurivage

Date du scrutin : 3 mai 2026

Par cet avis public, Alexandra Espin-Espinoza, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Poste de conseillère ou conseiller 3

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 20 mars au 3 avril 2026

Horaire

Lundi	De 9h30 à 12h00	De 13h à 16h30
Mardi	De 9h30 à 12h00	De 13h à 16h30
Mercredi	De 9h30 à 12h00	De 13h à 16h30
Jeudi	De 9h30 à 12h00	De 13h à 16h30

Attention : le vendredi 3 avril 2026, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 3 mai 2026, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 avril 2026, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 avril 2026 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Maude Poirier.

5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 486 rue Principale, Bureau 100, Saint-Patrice-de-Beaurivage

Téléphone : 418-596-2362 poste 1

Signé à Saint-Patrice-de-Beaurivage le 18 mars 2026.

Alexandra Espin-Espinoza
Présidente d'élection